



Le P'tit Rapporteur Flaumontois

AVRIL 2023

Sommaire

Le P'tit mot d'not mayor	p 2
Horaires de la mairie	p 3
Délibérations	p 4
Rétrospective	p 7
La vie associative	p 9
Les travaux	p 12
Les infos pratiques	p 16
Le recensement militaire	p 30
L'inscription à l'école	p 30
L'agenda	p 31

Mairie de Flaumont-Waudrechies
3 rue de la Mairie
59440 FLAUMONT-WAUDRECHIES
Tel : 03 27 61 16 03
Mail : mairie@flaumont-waudrechies.fr

Le P'tit mot d'not mayeur



Chères Concitoyennes –
Chers Concitoyens

Toutes nos excuses pour le retard de notre petit rapporteur, mais il a fallu attendre que notre site internet soit opérationnel pour que tout le monde y est accès (flaumont-waudrechies.fr), un sondage a été réalisé et les personnes ne possédant pas internet vont le recevoir rapidement en format papier.

La fête communale aura lieu les 22 et 23 Juillet avec cette année des manèges enfants et adultes et sa traditionnelle brocante avec une animation le samedi après-midi et le dimanche de 12 h à 19 h 30 sans interruption. Vous trouverez le détail du programme dans notre journal.

Je vous souhaite un excellent été et très bonnes vacances.

Je reste avec mes adjoints, le conseil municipal, les membres du CCAS à votre service et nous vous remercions de votre participation à la vie de notre belle commune.

Le Maire,
Jean-Marie VIN

HORAIRES DE LA MAIRIE



Mairie de FLAUMONT-WAUDRECHIES

3, Rue de la Mairie 59440 FLAUMONT-WAUDRECHIES

Tél. : 03.27.61.16.03

Mail. : mairie@flaumont-waudrechies.fr

site internet : flaumont-waudrechies.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	8 h 30 à 12 h 30	FERMÉE
MARDI	8 h 30 à 17 h 00 (18 h 00)	
MERCREDI	FERMÉE	12 h 30 à 17 h 00
JEUDI	semaine paire : 8 h 30 à 12 h 00	semaine impaire : 8 h 30 à 17 h 00
VENDREDI	FERMÉE	
SAMEDI	FERMÉE	

La Mairie sera fermée :

**Du Mardi 25 Avril 2023 au Dimanche 30 Avril 2023
Du Lundi 26 Juin 2023 au Mardi 27 Juin 2023**

Le Maire
Jean-Marie VIN



En cas d'urgence uniquement, vous pouvez toujours joindre Monsieur le Maire au 06.31.95.38.38

Délibérations

DU CCAS

13 Septembre 2022 :

Délibération 2022—006 :

MODALITÉS DE PUBLICITÉ DES ACTES POUR LES COMMUNES DE MOINS DE 3 500 HABITANTS

Après en avoir délibéré, la Commission Communale d'Action Sociale, à l'unanimité, décide qu'à compter du 1^{er} Juillet 2022 : la publicité des actes règlementaires et décisions ne présentant ni un caractère règlementaire ni un caractère individuel,

- se fera par affichage (sur le tableau dans le couloir de la mairie)
- puis sous forme électronique sur le site de la commune dès sa création (fin 2022 / début 2023)

Délibération 2022—007 :

REPAS DE NOËL DES AÎNÉS

Après en avoir délibéré, la Commission Communale d'Action Sociale, à l'unanimité, décide, pour son traditionnel repas de Noël, offert aux aînés du village âgés de 60 ans et plus, du Samedi 1^{er} Octobre 2022

- de retenir le traiteur EURL NORD AISNE TRAITEUR de LUZOIR et le brasseur MELET Laurent
- de choisir le menu suivant :
 - * Apéritif et ses amuses gueules
 - * Crème de potiron
 - * Avocat au cocktail de crabe et crevettes
 - * Sorbet citron (alcool inclus)
 - * Civet de porcelet sauce grand veneur, poire fondante aux airelles, pomme savoyarde
 - * Trio de fromage et méli-mélo de salade
 - * Tartelette tatin et sa glace vanille
- Les boissons suivantes :
 - * Muscadet
 - * Bordeaux supérieur
 - * Champagne
 - * Eau plate
 - * Perrier
- de fixer le prix du repas pour les accompagnants n'ayant pas atteint l'âge ou extérieurs au village à trente euros (30.00 €).

Délibération 2022—008 :

COLIS DE NOËL DES AÎNÉS

Après en avoir délibéré, la Commission Communale d'Action Sociale, à l'unanimité, décide, pour la distribution des colis de Noël pour les aînés du village âgés de 60 ans et plus

- le Samedi 17 Décembre 2022
- de retenir la Société ESPRIT GOURMET de ANNCEY « colis réveillon »
- d'acheter les coquilles à la boulangerie « AUX PETITS PLAISIRS » d'AVESNELLES

PROCHAINE RÉUNION DE LA COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SOCIALE

La Commission Communale d'Action Sociale, se réunira le Mardi 22 Novembre 2022.

Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

13 Septembre 2022 :

Délibération 2022—029 :

INSTITUTION DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT, FIXATION DU TAUX ET INSTITUTION D'EXONÉRATION APPLICABLES À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide,
à compter du 1^{er} Janvier 2023 :

- **D'INSTITUER** la Taxe d'Aménagement.
- **DE FIXER** le taux de droit commun de la Taxe d'Aménagement à 1 % (un pour cent) sur le territoire de la commune de FLAUMONT-WAUDRECHIES.
- **DE NE PAS FIXER** de taux sectoriels de la Taxe d'Aménagement sur le territoire de la commune de FLAUMONT-WAUDRECHIES.
- **DE NE PAS FIXER** de taux majoré de la Taxe d'Aménagement sur le territoire de la commune de FLAUMONT-WAUDRECHIES.
- **D'EXONÉRER** au taux de 100 % (cent pour cent) sur l'ensemble du territoire de la commune de FLAUMONT-WAUDRECHIES :
 - les locaux industriels et à usage artisanal (art. 1635 quater E, 3^o CGI),
 - les abris de jardin, les serres de jardin destinées à un usage non professionnel dont la surface est inférieure ou égale à 20 mètres carrés, les pigeonniers et colombiers soumis à déclaration préalable (art. 1635 quater E, 6^o CGI).
- **DE PORTER** à 0.00 € (zéro euro) la valeur forfaitaire de stationnement mentionné au 6^o de l'article 1635 quater J et à l'article 1635 quater K.

Délibération 2022—030 :

NOUVELLES ADHÉSIONS AU SIDEN-SIAN – COMITÉS SYNDICAUX DES 12 NOVEMBRE 2020, 22 NOVEMBRE 2021, 16 DÉCEMBRE 2021, 22 FÉVRIER 2022, 28 AVRIL 2022 et 21 JUIN 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide,
d'accepter l'adhésion au SIDEN-SIAN :

- de la commune de **VENDEUIL** (Aisne) avec transfert de la compétence **Eau Potable (*Production par captages ou pompes, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine – Distribution d'eau destinée à la consommation humaine*)**.
- de la commune d'**HERMIES** (Pas-de-Calais) avec transfert des compétences **Eau Potable, Assainissement Collectif et Défense Extérieure Contre l'Incendie**,
- des communes d'**ETERPIGNY** (Pas-de-Calais), **OPPY** (Pas-de-Calais), **GONDECOURT** (Nord), **NEUVILLE SUR ESCAUT** (Nord) et **MOEUVRES** (Nord) avec transfert de la compétence **Défense Extérieure Contre l'Incendie**.

Le Conseil Municipal souhaite que les modalités de ces nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN soient telles que prévues dans la délibération n° 15/137 adoptée par le Comité Syndical du SIDEN-SIAN du 22 novembre 2021, la délibération 29/172 adoptée par le Comité Syndical du SIDEN-SIAN du 16 décembre 2021, la délibération n° 30/70 adoptée par le Comité Syndical du SIDEN-SIAN du 21 juin 2022, les délibérations n° 11/11 et 12/12 adoptées par le Comité Syndical du SIDEN-SIAN du 22 février 2022, la délibération n° 32/282 adoptée par le Comité Syndical du SIDEN-SIAN du 12 novembre 2020 et la délibération n° 21/39 adoptée par le Comité Syndical du SIDEN-SIAN du 28 avril 2022.

Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

13 Septembre 2022 :

Délibération 2022—031 :

PRÊT DU PODIUM

Monsieur le Maire expose à l'assemblée, qu'un conseiller a été sollicité, par un parent d'élève de l'école de SÉMERIES pour le prêt de notre podium. À l'achat du podium il avait été décidé que ce dernier ne serait ni prêté, ni loué. Or, la commune de RAMOUSIES en bénéficie, Monsieur le Maire explique que cette commune nous a prêté du matériel lorsque nous en avons besoin donc c'est un échange de bon principe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide,

➤ **DE CONTINUER** à prêter le podium à la commune de RAMOUSIES.

➤ **DE PRÊTER** le podium à la commune de SÉMERIES uniquement lors de la fête de l'école et sans couverture. La commune de SÉMERIES devra gérer la logistique et le montage celui-ci.

Délibération 2022—032 :

DEMANDE DE TRAVAUX AU 5 LE CHAUFFOUR

Monsieur le Maire expose à l'assemblée, qu'il a reçu un courrier recommandé, de la part des habitants du 5, Le Chauffour, nous informant que leurs sont régulièrement inondés ; ce qui serait dû aux canalisations des fossés sous dimensionnées ou obstruées au $\frac{3}{4}$ par de la boue et des graviers. Monsieur le Maire explique que les anciens habitants (commerçants) avaient rebouché le fossé pour accéder à leurs garages et faire un parking. Donc le problème viendrait peut-être, en partie, de là.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide,

➤ **DE VOIR** avec les habitants du logement 5, Le Chauffour, le problème des canalisations des fossés sous dimensionnés ou obstrués au $\frac{3}{4}$ par de la boue et des graviers et celui du fossé rebouché par les anciens propriétaires avant d'engager des travaux.

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, se réunira le Mardi 08 Novembre 2022.

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU 06/01/23



Rétrospective

REMISE DES PRIX DES CONCOURS DE MAISONS ILLUMINÉES DE DESSINS DE NOËL

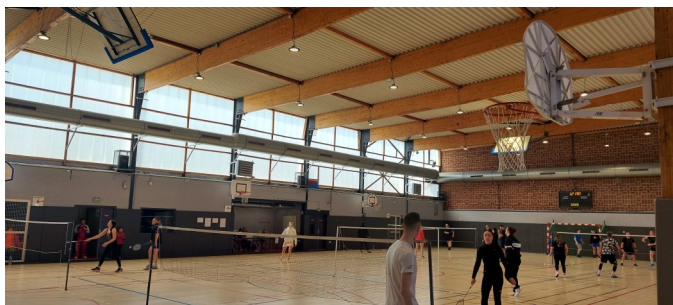


La vie associative

LE PPFW

Tournoi de badminton du 9 avril à Rouvroy

Quart de final atteint pour le club flaumontois



Mr Hugé Sébastien Président du PPFW.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Afin que chaque association puisse se voir verser la subvention communale 2023, merci de déposer en mairie votre bilan de l'année 2022

La vie associative

L'ASSOCIATION AU CŒUR DU VILLAGE FLAUMONTOIS

Chasse à l'œuf du Samedi 08 Avril 2023



A l'attention des Présidents d'Association du village :

Vous souhaitez communiquer sur une action, sur un évènement, sur un besoin ?

Faites en part lors de notre prochaine parution du Petit Rapporteur.

Transmettez votre article en mairie, ou par mail à :

mairie@flaumont-waudrechies.fr

La vie associative

LET'S DANCE

Gala caritatif du 04/02/23



Les travaux

LES TRAVAUX RÉALISÉS

Gravillons sur la Place



Pierre pour sécuriser le parking de l'Église

Merci aux Établissements BRICOWILLAME D'AVESNES
qui nous ont offert cette pierre
Et à Monsieur Guy PLANARD pour la pose



Les travaux

LES TRAVAUX RÉALISÉS

Chemin vers le pont et Mme DUCHATEAU



Chemin de la ferme à cailloux



DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
D'AVESNES

CANTON
D'AVESNES-NORD

☎ 03.27.61.16.03

Mail : mairie@flaumont-waudrechies.fr

Monsieur VIN Jean-Marie

Maire de Flaumont-Waudrechies

Envoyé en préfecture le 16/03/2023

Reçu en préfecture le 16/03/2023

Publié le

ID : 059-215902339-20230316-ARR_2023_010-AR



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRÊTE 2023 – 010

Le Maire de la Commune de FLAUMONT - WAUDRECHIES,

Vu la délibération n° 2022-028 du conseil municipal en date du 22 Juin 2022 par laquelle la municipalité fait savoir que des travaux de pose de panneaux de type B1 vont être entrepris sur la VC 306

Vu l'arrêté interministériel du 24 Novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et autoroutes et ses modificatifs,

Vu la loi n°80-213 du 2 Mars 1982, modifiée par la loi n°82-623 du 22 Juillet 1982

Vu les articles L 131-1 et L 131-2 du Code de l'Administration Communale,

Vu le Code de la route et notamment les articles R.44 et R.225,

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures pour assurer la sécurité, (sinuosité et manque de visibilité)

ARRÊTE :

Article 1^{er} : La circulation sera réglementée à compter du Lundi 20 Mars 2023 sur la VC 306 dite « Carrière Legros ».

Article 2 : La circulation sera interdite sauf pour les riverains et engins agricoles sur la VC 306 dite « Carrière Legros » ; Du carrefour avec la VC 301 dite du chemin d'Avesnelles à Sémeries et le carrefour de la VC 303 dite du Camp de César.

Article 3 : Les dispositions des arrêtés antérieurs sont abrogées en ce qu'elles ont de contraire au présent arrêté.

Article 4 : La signalisation d'interdiction sera mise en place par les soins de la commune et seront conformes à la législation en vigueur

Article 5 : Les infractions au présent arrêté seront constatées par des Procès - Verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.

Article 6 : M. le Maire, M. le Chef de la Brigade de Gendarmerie d'Avesnes-sur-Helpe, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- M. le Capitaine Commandant le Centre de Secours d'Avesnes-sur-Helpe
- M. le Chef de la Brigade de Gendarmerie d'Avesnes sur Helpe
- Mme La Sous-Préfète de la SOUS-PRÉFECTURE D'AVESNES-SUR-HELPE
- CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU NORD

Fait à Flaumont-Waudrechies, le 16 Mars 2023

Le Maire,
Jean-Marie VIN



MAIRIE DE FLAUMONT-WAUDRECHIES

03, rue de la Mairie - 59440 FLAUMONT-WAUDRECHIES

Tél : 03.27.61.16.03 Mail : mairie@flaumont-waudrechies.fr

Les travaux

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
D'AVESNES

CANTON
D'AVESNES-NORD

☎ 03.27.61.16.03

Mail : mairie@flaumont-waudrechies.fr

Monsieur VIN Jean-Marie

Maire de Flaumont-Waudrechies

Envoyé en préfecture le 16/03/2023

Reçu en préfecture le 16/03/2023

Publié le

ID : 059-215902339-20230316-ARR_2023_011-AR

S'LO



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRÊTE 2023 – 011

Le Maire de la Commune de FLAUMONT - WAUDRECHIES,

Vu la délibération n° 2023-012 du conseil municipal en date du 1^{er} Février 2023 par laquelle la municipalité fait savoir que des travaux de pose de panneaux de type AB3 et AB4 vont être entrepris sur la VC 201 dite « Rue de la Mairie » et la VC 304 dite « Chemin de la Taquennerie »,

Vu l'arrêté interministériel du 24 Novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et autoroutes et ses modificatifs,

Vu la loi n°80-213 du 2 Mars 1982, modifiée par la loi n°82-623 du 22 Juillet 1982

Vu les articles L 131-1 et L 131-2 du Code de l'Administration Communale,

Vu le Code de la route et notamment les articles R.44 et R.225,

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures pour assurer la sécurité,

ARRETE :

Article 1^{er} : La circulation sera réglementée à compter du Lundi 20 Mars 2023 sur la VC 201 dite « Rue de la Mairie » et la VC 304 dite « Chemin de la Taquennerie ».

Article 2 : La municipalité afin de garantir la sécurité aux abords de l'école primaire va installer des panneaux STOI et STOP à 70 mètres à l'intersection de la Cité des Boutons d'Or et à l'intersection de la VC 304 dite « Chemin de la Taquennerie » et la VC 109 dite « Chemin du Chauffour ».

Article 3 : Les dispositions des arrêtés antérieurs sont abrogées en ce qu'elles ont de contraire au présent arrêté.

Article 4 : La signalisation d'interdiction sera mise en place par les soins de la commune et seront conformes à la législation en vigueur

Article 5 : Les infractions au présent arrêté seront constatées par des Procès - Verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.

Article 6 : M. le Maire, M. le Chef de la Brigade de Gendarmerie d'Avesnes-sur-Helpe, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- M. le Capitaine Commandant le Centre de Secours d'Avesnes-sur-Helpe
- M. le Chef de la Brigade de Gendarmerie d'Avesnes sur Helpe
- Mme La Sous-Préfète de la SOUS-PRÉFECTURE D'AVESNES-SUR-HELPE
- CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU NORD

Fait à Flaumont-Waudrechies, le 16 Mars 2023

Le Maire,

Jean-Marie VIN

MAIRIE DE FLAUMONT-WAUDRECHIES

03, rue de la Mairie - 59440 FLAUMONT-WAUDRECHIES

Tél : 03.27.61.16.03

Mail : mairie@flaumont-waudrechies.fr

INFO

Bientôt les ENCOMBRANTS...

Jeudi 22 Juin 2023 à FLAUMONT WAUDRECHIES

Pour le bon déroulement de cette collecte, nous vous demandons de déposer impérativement vos objets encombrants au bord de la chaussée au plus tard la veille au soir du jour de collecte.



Seront collectés

- ↻ Les fenêtres et portes (les vitres cassées ne seront pas collectés)
- ↻ Les ferrailles diverses
- ↻ Le vieux mobilier (tables, chaises, armoires,...) et divers objets usagés (vélos, poussettes, jouets,...)
- ↻ Les matelas et sommiers



Seuls les objets susceptibles d'être pris facilement en charge par 2 manutentionnaires seront collectés.

Trier...

C'est ma nature

REFUSÉS



Ne seront pas collectés

- ↻ Les vitres et miroirs pour des raisons de sécurité sur la voie publique *
- ↻ Les déchets électriques et électroniques (électroménagers...)*
- ↻ Les gravats*
- ↻ L'amiante et le fibrociment
- ↻ Les déchets verts*
- ↻ Les pneus**
- ↻ Les pots ayant contenus des produits polluants (peintures, solvants,...)*
- ↻ Les déchets liquides, huileux ou pâteux*
- ↻ Les déchets infectieux, corrosifs ou explosifs



* Les déchets peuvent être déposés en déchetteries d'Avesnelles et de Solre le Château

** Les pneus de véhicules légers, uniquement, en déchetterie d'Avesnelles

INFOS PRATIQUES





LES DECHETTERIES DU CŒUR DE L'AVESNOIS

Déchetterie d'AVESNELLES
Zone d'activités économique du Poncheau
59440 AVESNELLES
Tél. : 03 27 61 14 72


Déchetterie de SOLRE LE CHATEAU
Avenue du Général de Gaulle
59740 SOLRE-LE-CHATEAU
Tél. : 03 27 59 76 30

Une déchetterie est un lieu aménagé, gardienné et clos, destiné à recevoir et à trier les objets et déchets qui ne sont pas collectés en porte à porte. Une déchetterie doit permettre de réduire les quantités incinérées ou mises en décharge, limiter la multiplication des dépôts sauvages et économiser les matières premières en recyclant et en revalorisant certaines matières (papiers – cartons – verre – ferrailles – pneumatiques – tontes – tailles – équipements électriques...). L'apport d'objets ou d'encombrants est un acte personnel et volontaire, avec l'aide du gardien les utilisateurs devront séparer les matériaux apportés et triés au préalable, puis les disposer dans les bennes appropriées.

JOURS ET HORAIRES		Avesnelles	Solre-le-Château
Lundi	9h00 - 12h00		
	14h00 - 18h30		
Mardi	9h00 - 12h00	FERMÉ	
	14h00 - 18h30		FERMÉ
Mercredi	9h00 - 12h00	FERMÉ	
	14h00 - 18h30		
Jeudi	9h00 - 12h00	FERMÉ	
	14h00 - 18h30		FERMÉ
Vendredi	9h00 - 12h00		FERMÉ
	14h00 - 18h30		
Samedi	9h00 - 12h00		
	13h00 - 18h00		

 Ouverture déchetterie d'Avesnelles
 Ouverture déchetterie de Solre-le-Château


L'accès aux déchetteries est gratuit dans la limite d'un volume maximum de **1M³/Jour** et autorisé aux véhicules de tourisme et utilitaires d'un **P.T.A.C = ou inférieur à 3,5 T**, ayant une autorisation d'accès à la déchetterie fournie par la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois, sur présentation de la carte grise de votre véhicule.

SONT REFUSES : 

- ✘ Les ordures ménagères,
- ✘ Les déchets putrescibles à l'exception des déchets de jardin,
- ✘ Les médicaments,
- ✘ Les déchets industriels,
- ✘ Les déchets à base d'amiante,
- ✘ Les bouteilles de gaz,
- ✘ Résidus de Fibros ciment,
- ✘ Les déchets représentant des risques pour la sécurité des personnes et pour l'environnement en raison de leur inflammabilité, de leur toxicité, de leur pouvoir corrosif ou leur caractère explosif.

SONT ACCEPTES : 

- ✘ Gravats,
- ✘ Plâtre,
- ✘ Encombrants,
- ✘ Mobilier, Matelas,
- ✘ Bois,
- ✘ DEEE (Réfrigérateurs - TV - Etc.),
- ✘ Tailles ; Tontes,
- ✘ Plastique, Verre
- ✘ Papiers ; Cartons,
- ✘ Ferrailles ; Batteries,
- ✘ Piles, Bouton et autres,
- ✘ Huile moteur usagée,
- ✘ Emballages souillés : peintures, solvants, diluants, colles, lubrifiants, vernis...
- ✘ Aérosols.

 Les pneus VL, roues complètes (pneus et jantes) sont acceptés uniquement en déchetterie d'AVESNELLES. Les pneus PL et agricoles sont refusés.

Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois : Avesnelles, Avesnes sur Helpe, Bas Lieu, Beaurepaire-sur-Sambre, Beaurieux, Béréelles, Beugnies, Boulogne sur Helpe, Cartignies, Choisies, Clairfayts, Damousies, Dimechaux, Dimont, Dompierre-sur-Helpe, Dourlers, Eccles, Etroeungt, Felleries, Flaumont Waudrechies, Floursies, Floyon, Grand-Fayt, Haut Lieu, Hestrud, Larouillies, Lez Fontaine, Liessies, Marbaix, Petit Fayt, Prisches, Rainsars, Ramousies, Sains du Nord, Saint-Aubin, Saint-Hilaire-sur-Helpe, Sars-Poteries, Solre le Château, Sémeries, Semousies, Solrines, Taisnières-en-Thiérache, Wattignies la Victoire.

Pour toutes
vos démarches,
**LE DÉPARTEMENT
EST LÀ !**

Pôle Emploi

RSA

Assurance maladie

Handicap

Retraite

CAF

CARSAT

MSA

Carte grise

Déclaration
d'impôts....

La Poste



Pour vous aider
dans toutes
vos démarches

France Services

**Le Camion bleu
de l'Avesnois**



**France
services**



Création : Département du Nord - Dircom (GS) - 2021

Informations et aides aux démarches en ligne

- Santé, famille, retraite, emploi.
- Papiers d'identité, permis de conduire, carte grise.
- Déclaration de revenus, appropriation du prélèvement à la source.
- Difficultés juridiques.
- Accueil et orientation des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.
- Accompagnement personnalisé aux allocataires du RSA.

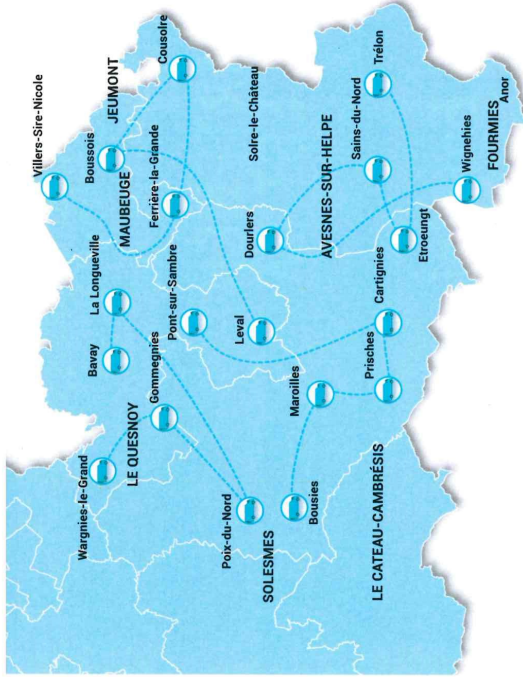
HORAIRES

Du lundi au jeudi 9 h 30 / 12 h 30 - 13 h 30 / 16 h
Le vendredi 9 h / 13 h

POUR TOUT CONTACT

Tél. : +33 (0)3 59 73 18 20
Courriel : avesnois.franceservices@lenord.fr

Le Camion bleu est accessible aux personnes à mobilité réduite.



Bavay	4, rue Saint Maur	3 ^e Vendredi *	9h à 13h
Bousies	Place Pierre Gouzon	2 ^e Vendredi	9h à 13h
Boussois	Place du 8 mai 1945	4 ^e Mardi *	9h30 à 13h et 14h à 16h
Cartignies	Place Fernand Wargnie	2 ^e Mardi	9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h
Cousolre	Place Charles de Gaulle	4 ^e Mercredi *	9h30 à 13h et 14h à 16h
Dourlers	1 ^{er} voie communale Place Stroth	1 ^{er} Jeudi	9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h
Etreoungt	Place de l'Église	1 ^{er} Mardi	9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h
Ferrière-la-Grande	Place Bonnier du Calvaire	4 ^e Jeudi	9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h
Gommegnies	Place du Général de Gaulle	3 ^e Mardi	9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h
La Longueville	Rue de Mons	3 ^e Jeudi	9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h
Leval	Rue de la Place	4 ^e Lundi	9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h
Maroilles	Place de la Mairie	2 ^e Jeudi	9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h
Poix-du-Nord	Place Talma	3 ^e Mercredi	9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h
Pont-sur-Sambre	183 Grande Rue	2 ^e Lundi	9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h
Prisches	Rue de la Mairie	2 ^e Mercredi	9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h
Sains-du-Nord	Place du Général de Gaulle	1 ^{er} Mercredi *	9h30 à 13h et 14h à 16h
Trélon	Place Jean Jaurès	1 ^{er} Lundi *	9h30 à 13h et 14h à 16h
Villers-Sire-Nicole	Rue du 11 novembre 1918	4 ^e Vendredi	9h à 13h
Wargnies-le-Grand	7 rue des Écoles	3 ^e Lundi	9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h
Wignehies	Place François Mitterrand	1 ^{er} Vendredi	9h à 13h

* Jour de marché jusque 13h

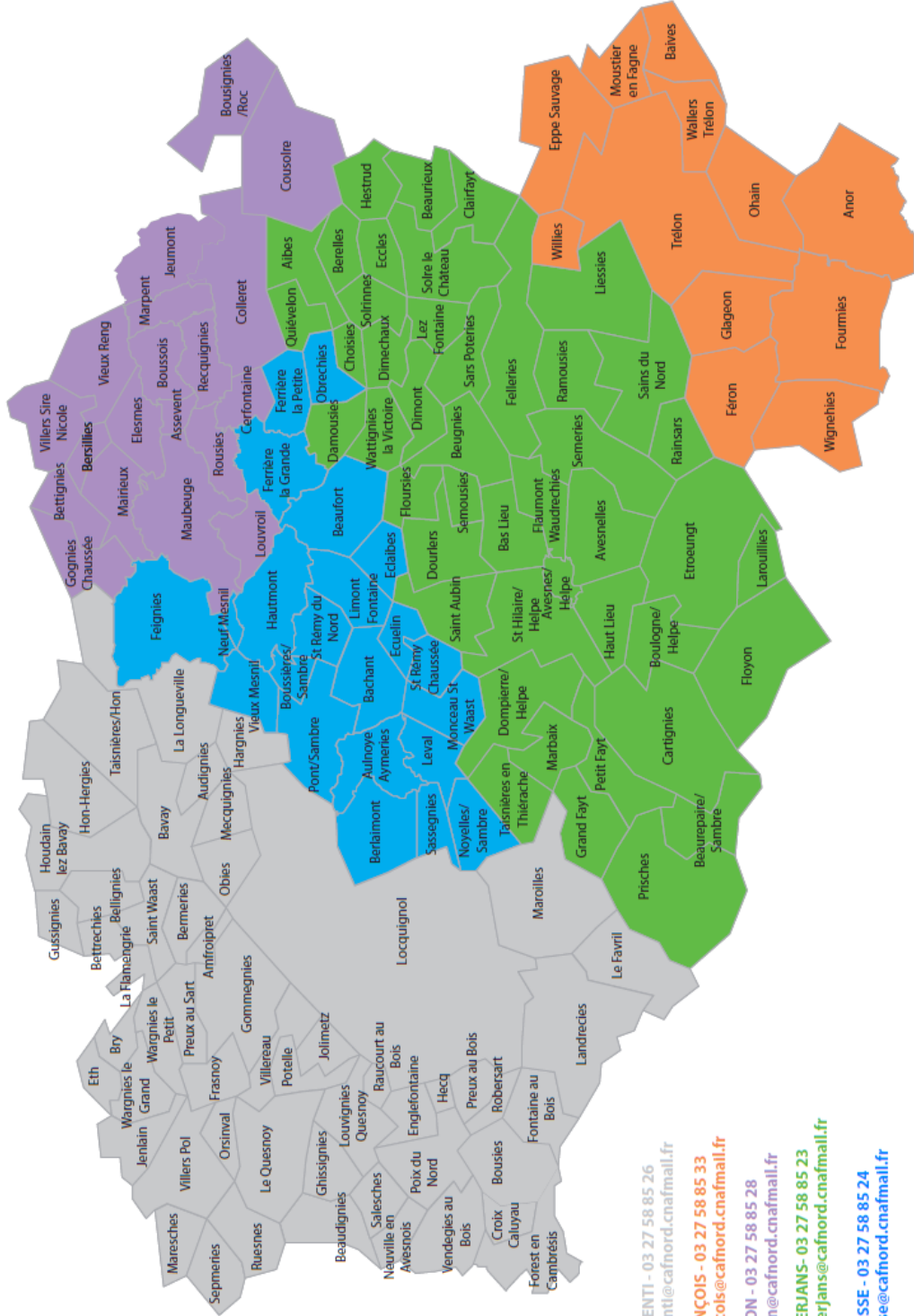


Consultez les dates exactes des permanences
du Camion bleu sur info.lenord.fr

INFOS PRATIQUES

Cartographie Chargés d'Intervention Sociale (CIS) Sambre-Avesnois

Responsable pôle CSA : Sandrine DELBASSEE
 Responsable d'unité : Aurélie LAURENT
 Expert réglementation : Virginia MAHE
 Chargée d'animation et évaluation : Delphine HOQUIDANT



Juliette INNOCENTI - 03 27 58 85 26
juliette.innocenti@caf nord.cnafmail.fr

Sébastien FRANÇOIS - 03 27 58 85 33
sebastien.francois@caf nord.cnafmail.fr

Pauline PICORON - 03 27 58 85 28
pauline.picoron@caf nord.cnafmail.fr

Catherine WILDERJANS - 03 27 58 85 23
catherine.wilderjans@caf nord.cnafmail.fr

Adeline DELFOSSE - 03 27 58 85 24
adeline.delfosse@caf nord.cnafmail.fr

DECLARATION DE REVENUS 2023

LES AGENTS DE LA FRANCE SERVICES
CŒUR AVESNOIS M'ACCCOMPAGNENT!

Je prends RDV au
03 27 36 56 22

Déclaration en ligne :
ouverture le 13 avril 2023

Date limite :

08 juin 2023 à minuit

Dépôt au format papier

Date limite :

le 22 mai 2023

Credit photo : freepik.com

France Services Cœur Avesnois

Pôle Tertiaire Intercommunal

43, rue Cambrésienne 59440 Avesnes-Sur-Helpe
03 27 36 56 22 / franceservices@coeur-avesnois.fr

 France Services Cœur Avesnois



INFOS PRATIQUES



**Vous êtes une personne âgée,
en situation de handicap
ou un aidant ?**

**Vous recherchez un lieu d'accueil de proximité
gratuit qui vous
accueille, renseigne, oriente,
coordonne, accompagne, évalue**
Prenez rendez-vous au CLIC de l'Avesnois
Relais Autonomie

Nouvelle adresse en 2022

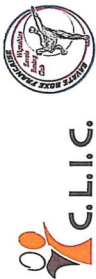
**5 Rue Jeanne de Lallaing
59440 Avesnes-sur-Helpe
03 27 57 54 33**

**clic.centre@clic-avesnois.fr
facebook clic avesnois relais autonomie**

Permanences en mairie avec ou sans rendez-vous

**Mairie de Fourmies le lundi de 9h à 11h30
Mairie de Solre le Château le mardi de 9h à 11h30
Mairie de Cartignies les 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} jeudis de 9h à 11h30
Mairie de Felleries les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de 9h à 11h30
Mairie de Prisches (sur rv) les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de 9h à 11h30**

Préparer par www.printedbox.com



Centre Local d'Initiative de la Citoyenneté

Le CLIC de l'Avesnois-Relais autonomie vous propose de participer aux :

Centre Local d'Initiative de la Citoyenneté



Le CLIC de l'Avesnois-Relais autonomie vous propose de participer aux :



Ateliers de Self-Défense adaptés aux Seniors de 60 ans et plus



Animé par Maurice Lengrand , moniteur de sport de combat

Pas besoin d'être un athlète

Venez découvrir quelques tactiques simples et efficaces pour apprendre à vous défendre

Séance découverte : **mardi 11 avril de 10h à 11h**
Séance tous les **mardis**
du **2 mai au 4 juillet** de 10h à 11h
Salle de boxe, rue des Soigneux à **WIGNEHIES**

Inscription auprès du Clic de l'Avesnois : **03.27.57.54.33**

« La priorité, c'est votre sécurité, vous n'êtes pas Superman »



Ateliers de Self-Défense adaptés aux Seniors de 60 ans et plus



Animé par Jean-Pierre Willame , moniteur de Self-défense

Pas besoin d'être un athlète

Venez découvrir quelques tactiques simples et efficaces pour apprendre à vous défendre

séance tous les **mercredis**
du **3 mai au 28 juin** de 10h à 11h
Salle Multi-Activités, rue Emile Wautier, 1^{er} étage
ETROEUNGT

Inscription auprès du Clic de l'Avesnois : **03.27.57.54.33**

« La priorité, c'est votre sécurité, vous n'êtes pas Superman »





Des difficultés pour vous soigner ?

Un quart des assurés déclarent renoncer à se faire soigner. En cause, une méconnaissance des droits, la complexité du système ou des freins financiers. Face à ces situations de difficultés d'accès aux droits et aux soins, vous pouvez vous orienter vers la Mission Accompagnement santé (MAS).

De quoi s'agit il ?

La MAS est une offre de services en lien avec **tous les services de l'Assurance Maladie** visant à permettre à chacun de disposer des droits auxquels il peut prétendre et de se soigner.

Comment se déroule l'accompagnement ?

Un **conseiller accompagnement santé** vous contacte et réalise avec vous un bilan de vos droits et de vos besoins.

Il vous oriente et vous accompagne pour vos démarches en lien avec votre santé.

Il se tient informé de votre situation et vous aide à trouver des solutions.

Quels sont les bénéfices ?

- vous êtes à jour de vos droits ;
- vous savez mieux vous orienter dans le parcours de soins ;
- vous êtes plus autonome dans vos démarches.

Comment bénéficier de l'accompagnement ?

Pour être accompagné, prenez contact avec votre caisse d'assurance maladie :

- soit à l'accueil de votre CPAM ;
- soit par la messagerie de [votre compte ameli](#) ;
- soit par téléphone au 36 46.

Pour en savoir plus : rendez-vous sur [ameli.fr](#)

TÉLÉCHARGER VOTRE RELEVÉ FISCAL SUR VOTRE COMPTE AMELI

Vous devez déclarer aux impôts des indemnités journalières ou une pension d'invalidité ?

Pour gagner du temps, télécharger en toute simplicité votre relevé de prestations à déclarer aux services fiscaux. Rendez-vous sur [votre compte ameli](#), rubrique **Mes démarches**.



Vous n'avez pas encore de compte ameli ? **Créez-le dès maintenant** sur [ameli.fr](#) !

Cliquez sur **Compte ameli**, puis sur **Je crée mon compte** et laissez-vous guider.



Flashez le QR code
pour accéder à [ameli.fr](#)



RANDONNÉES



 **Pédestre** 10/12 Km

 **Course d'orientation**

 **Géocaching**

 **Trottinette électrique**


 **Vélo électrique** 25/30 Km

 14 mai : Taisnières-en-Thiérache


 4 juin : Floyon

 18 juin : Avesnelles

 10 septembre : Cartignies

 24 septembre : Grand-Fayt

 8 octobre : Rainsars

 15 octobre : Sains-du-Nord

Rdv à 9h sur le plateau multi-sports
Randonnées encadrées - Collation offerte

Tarifs 2023 :

- Rando Pédestre, Course d'orientation, Géocaching : 3€ - Gratuit : - de 12 ans
- Rando Trottinette : 10 € - Limitée à 5 participants (14 ans et +)
- Rando vélo électrique : 5 € - Limitée à 6 participants
- Inscriptions obligatoires avant le mercredi précédent la randonnée :
- 03 27 56 37 53 / 03 27 56 37 54 / mguihair@coeur-avesnois.fr



2^{ème} Festival du Jeu



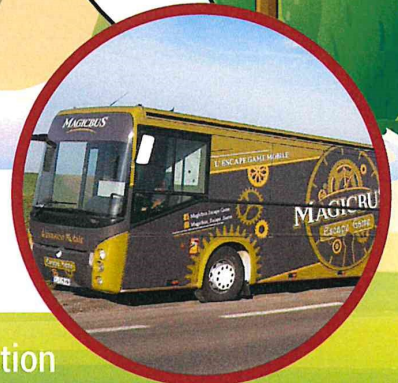
START

TOURNOIS
JEUX EN EXTÉRIEUR

Entrée gratuite



MAGICBUS escape game mobile (dès 7 ans) de 10h à 17h
1 séance de 45 min toutes les heures sur réservation
au 03 27 84 55 07 / cvanerpe@coeur-avesnois.fr



Buvette et petite restauration

Crédit photo : freepik/magicbus

SAMEDI 13 MAI 2023 / 10h-18h
SALLE DES FÊTES / BOULOGNE SUR HELPE



Infos pratiques

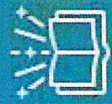


Les tirs de feux d'artifices et de pétards dans le village sont totalement interdits.

Nous rappelons que les déclarations préalables et permis de construire sont obligatoires (soit pour amélioration, soit pour extension) sous peine d'être sanctionnés, voir démolis.

**Vous pouvez réserver votre emplacement pour la brocante du Dimanche 23 Juillet 2023 auprès de la mairie.
Tarif : 1€ le mètre.**





Emprunts d'ouvrages possibles



Emprunts de média possibles
(CD/DVD....)



Café des lecteurs



Ateliers créatifs pour les enfants



Ateliers créatifs pour les adultes



Ateliers d'éveil petite enfance



Emprunts de jeux possibles aux horaires d'ouverture des bibliothèques

Les programmings des ateliers sont disponibles dans vos bibliothèques/médiathèques, sur le site www.coeur-avesnois.fr et **f** Au Cœur de l'Animation.



Communauté de Communes



coeur de l'Avesnois



Et si on
allait
à la



MEDIATHEQUE?

Adhésion et emprunt
GRATUITS

Réseau de Lecture Publique

Horaires octobre 2022

Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois

Communauté de Communes
du Cœur de l'Avesnois
43, rue Cambrésienne
59440 Avesnes-Sur-Helpe

Accueil du Réseau de Lecture
Publique

03 27 56 37 54
sdrevet@coeur-avesnois.fr

Coordination du Réseau de
Lecture Publique

03 27 36 56 24
mlechevin@coeur-avesnois.fr

www.coeur-avesnois.fr
Au Cœur de l'Animation



Crédits images : freeepik.com / icones8.fr

Communauté de Communes



coeur de l'Avesnois

AVESNES-SUR-HELPE

7 rue Victor Hugo
09 67 76 48 10

Mardi	Mercredi	Jeu	Vendredi	Samedi
15h00 18h00	10h00 12h00	14h00 18h00	09h00 12h00	10h00 12h00
15h00 18h00	14h00 18h00	15h00 18h00		14h00 17h00

CARTIGNIES

125 rue Roger Lebon
03 27 61 48 76

Mardi	Mercredi	Jeu	Samedi
15h00 18h00	10h00 12h00	15h00 18h00	14h00 17h00

CLAIRFAYTS

1 rue d'Épinoy (école)
03 27 59 39 98

Mardi	Mercredi	Samedi
17h00 19h00	09h00 12h00	10h00 12h00

DOMPIERRE-SUR-HELPE

1 bis rue d'en haut
03 27 61 74 53

Mercredi	Jeu	Samedi
10h00 12h00	15h00 19h00	14h00 17h00
14h00 18h00		

DOURIERS

31 rue d'Arouzies
03 27 61 74 53

Mardi	Samedi
15h00 17h00	10h00 12h00

ÉTROFUNCT

Rue de l'église
03 27 60 12 73

Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi
15h00 18h00	15h00 18h00	15h00 17h00	10h00 12h00

FELLES

20 rue des écoles

Jeu	Samedi
15h00 18h00	10h00 12h00

FLAUMONT-WAUDRECHES

Rue de la marbrerie
03 27 65 39 96

Mercredi	Samedi
10h00 12h00	14h00 17h00

LIÉSSIES

20 rue du Maréchal Foch

Mercredi	Samedi
10h00 12h00	14h30 16h30

PRISCHES

20 rue d'Avesnes
03 27 84 55 07

Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi
15h00 18h00	10h00 12h00	09h00 12h00	10h00 12h00
	14h00 18h00	14h00 17h00	

SAINS-DU-NORD

10 bis rue Edmond Wiart
03 27 61 74 62

Mardi	Mercredi	Jeu	Vendredi	Samedi
15h00 19h00	10h00 12h00	14h00 18h00	14h00 18h00	14h00 17h00

SARS-POTERIES

19 rue Jean Jaurès
03 27 59 42 49

Mercredi	Vendredi
14h00 18h00	15h00 18h00

SOLRE-LE-CHATEAU

Place Verte

Mardi	Vendredi
09h00 12h00	10h00 12h00
17h00 18h00	17h00 18h00

Recensement

LE RECENSEMENT MILITAIRE



Le recensement militaire est obligatoire pour obtenir **l'attestation permettant de se présenter aux concours et examens publics** (CAP, BEP, Baccalauréat, mais aussi permis de conduire...), pour l'inscription d'office sur les listes électorales et pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

Tout Français à partir de 16 ans doit faire la démarche auprès de la mairie avec son livret de famille, sa carte d'identité et un justificatif de domicile.

INSCRIPTION À L'ÉCOLE

Pour toute nouvelle inscription, veuillez prendre contact avec la mairie pour obtenir un certificat d'inscription, muni du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile.

Agenda



COMMUNE DE FLAUMONT-WAUDRECHIES

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DE 2023

AVRIL

Le DIMANCHE 30 AVRIL : LA JOURNÉE DES DÉPORTÉS

Rassemblement à 10 H 45 au cimetière
11 H dépôt de gerbe

MAI

Le LUNDI 8 MAI : CÉRÉMONIE

10 h Messe à l'église de FLAUMONT-WAUDRECHIES
11 H Rassemblement près de la mairie
Dépôt de gerbes au monument cimetière
12 H Vin d'honneur salle de sports

Le 27 MAI : GALA DE L'ASSOCIATION LET'S DANCE

A 19 H 30 à la Salle des fêtes à AVESNES/HELPE

JUIN

Le DIMANCHE 04 JUIN : FÊTE DE LA PÊCHE

Concours gratuit ouvert à tous organisé par l'Association Le Gardon Avesnois
RDV au terrain de pétanque de FLAUMONT-WAUDRECHIES
à 13 H début des inscriptions

Le SAMEDI 17 JUIN : FÊTE DES ÉCOLES

Représentation par les enfants des écoles du RPI SÉMERIES et FLAUMONT
À la Marbrerie
Organisée par l'Amicale des écoles.
Remise des prix
Kermesse
Repas

Le MERCREDI 21 JUIN à 20 Heures : FÊTE DE LA MUSIQUE

Animée par l'Harmonie de DOMPIERRE-SUR-HELPE

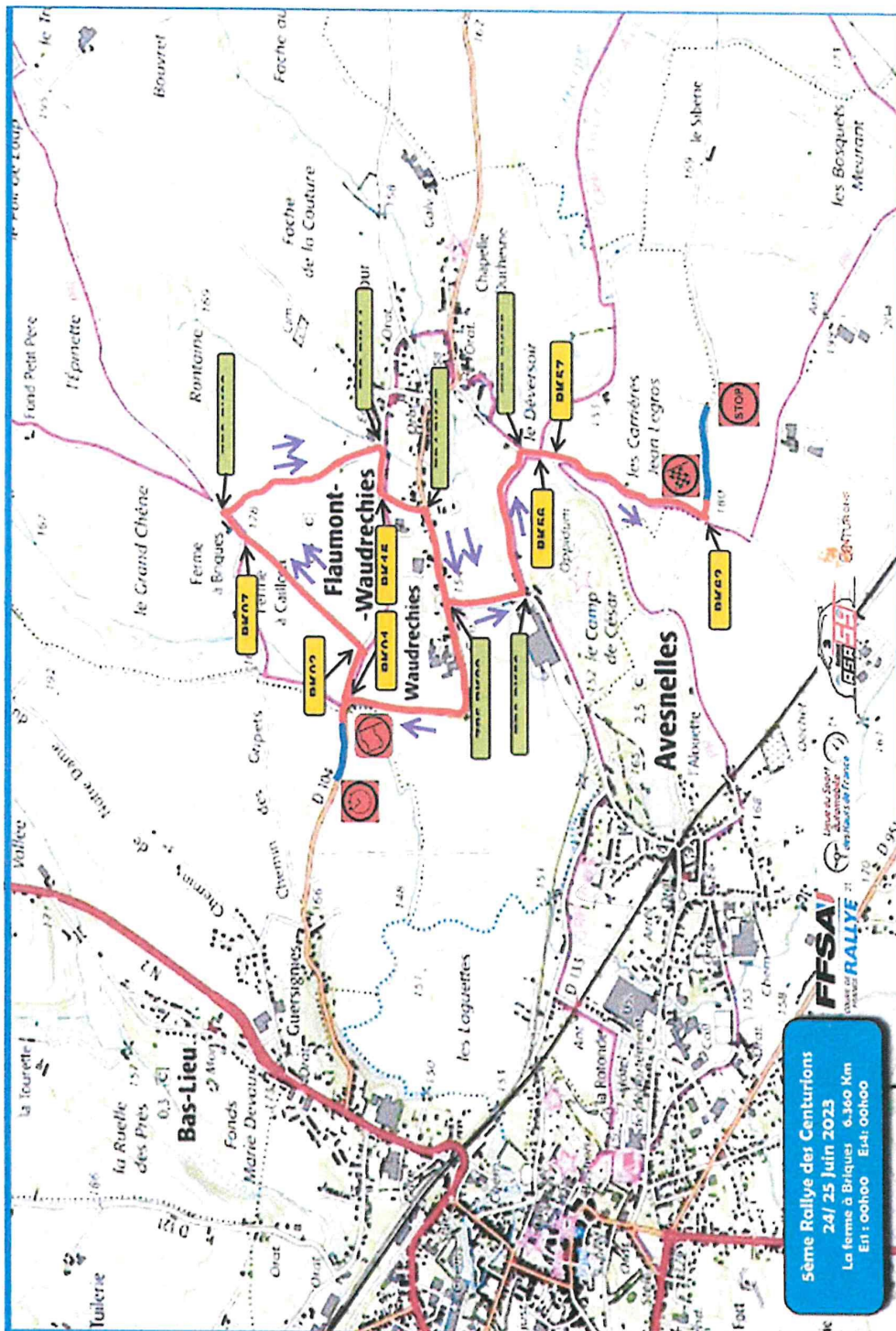
Agenda

Les SAMEDI 24 JUIN et DIMANCHE 25 JUIN : RALLYE DU CENTURION (plan du circuit ci-dessous)

1 spéciale le matin (départ à 9 h 02)

1 spéciale l'après-midi (départ à 13 h 15)

Rue de Guersignies ⇒ Ferme à Brique ⇒ Chemin de la Rontaine ⇒ Écoles ⇒
Chemin Bury ⇒ Chapelle ⇒ Dolomie ⇒ Point d'Arrêt ⇒ Sémeries.
Le Parc des voitures sera sur la Place d'AVESNES-SUR-HELPE



Agenda

JUILLET

Les 22 et 23 JUILLET : Ducasse

Chenille : LE CIRCUIT DES NEIGES – manèges enfants : RUDY
Tir à la carabine et pêche aux canards
Friterie JF

SAMEDI 22 JUILLET :

après-midi : à partir de 14 H 00 jeux anciens
14 H 30 Passe-boule (pour les enfants)
18 H : Quilles (pour les adultes)
18 H 30 à 19 H 30 : animation par CÉCILIA LORENZ + GUITARISTE
21 H : bal sonorisé par MISTER MUSIC

DIMANCHE 23 JUILLET :

Brocante organisée par l'Association Le Gardon Avesnois
Et sécurisée par LES SIGNALEURS DE L'AVESNOIS

Matin : vente de gaufres

10 H 00 à 12 H 00 : inauguration de la brocante avec
la CLIQUE DES SAPEURS POMPIERS DE FELLERIES

12 H 00 à 14 H 00 : apéritif-concert animé par
MÉLIA (variétés françaises)

de 14 H 00 à 15 H 00 animations par l'association BODY-MOOVE FIT
(prestation animation Fitness)

de 15 H 30 à 16 H 30 animations par le groupe LEST'S DANCE

de 17 H 00 à 19 H 00 animations par le groupe ACCORDS PARFAITS (spectacles musicaux et scéniques)

22 H 00 : FIN

LUNDI 24 JUILLET :

17 H 30 : Distribution de tickets aux enfants du village et du RPI

AOÛT

Les 27 et 28 AOÛT : RALLYE DE L'AVESNOIS

Ne passera pas au FLAUMONT cette année.

SEPTEMBRE

Le DIMANCHE 03 SEPTEMBRE : CONCOURS DE PÊCHE INTERNATIONALE

Organisé par l'Association Le Gardon Avesnois

À AVESNES-SUR-HELPE

Remise des prix à la salle des fêtes d'AVESNES

Le DIMANCHE 10 SEPTEMBRE : RANDONNÉE PÉDESTRE

Organisé par l'Association ÉVÉNEMENTS EN AVESNOIS D'AVESNELLES

Sur la commune de FLAUMONT-WAUDRECHIES

Les 16 et 17 SEPTEMBRE : JOURNÉES DU PATRIMOINE

Organisées par M^{me} POTIER



Agenda

OCTOBRE

Le SAMEDI 7 OCTOBRE à 12 H 00 : REPAS DES ANCIENS

Organisé par le C.C.A.S
Animé par le groupe LEST'S DANCE
Et Annick et Rudy (LE GROUPE CALYPSO)

Le DIMANCHE 22 OCTOBRE à 12 H 00 : REPAS

Organisé par le Club de Loisirs Flaumontois
Animé par Alexis et Lucas PASSION

NOVEMBRE

Le SAMEDI 11 NOVEMBRE : CÉRÉMONIE 105^{ème} anniversaire

10 H Messe à l'église de FLAUMONT-WAUDRECHIES
11 H Rassemblement
11 H 15 Défilé et dépôts de gerbes aux Monuments aux Morts
Vin d'honneur
Prévoir des bonbons pour les enfants qui chantent

DÉCEMBRE

Le DIMANCHE 03 DÉCEMBRE : CÉRÉMONIE DU SOUVENIR, anciens d'AFN

10 H 45 Rassemblement au cimetière
11 H dépôt de gerbes

Le MARDI 05 DÉCEMBRE : SAINT-NICOLAS AUX ÉCOLES

après-midi écoles de Flaumont : 14 H primaires puis maternelles
Goûter offert par la coopérative de l'école

Le DIMANCHE 10 DÉCEMBRE : BOURSES AUX JOUETS

Organisé par l'Association Aux Cœur du Village Flaumontois
à la Marbrerie

Le VENDREDI 15 DÉCEMBRE : NOËL AUX ÉCOLES

COQUILLES dans les écoles par le Père-Noël
9 h écoles de Sémeries et à 14 H écoles de Flaumont

Le SAMEDI 16 DÉCEMBRE dès 9 heures : DISTRIBUTION DE COLIS AUX AÎNÉS

Organisé par le C.C.A.S

JANVIER 2024

Le VENDREDI 05 JANVIER 2024 à 19h30 : VŒUX À LA POPULATION

À la Salle de la Marbrerie

Ce programme est établi sous réserve des restrictions sanitaires liée à la COVID.

Concours des maisons fleuries

La municipalité de Flaumont-Waudrechies organise son traditionnel concours des maisons fleuries.

Ce concours est gratuit et ouvert à tous les habitants du village.

Toute personne souhaitant participer doit s'inscrire à l'aide du bulletin d'inscription ci-dessous.

Ce bulletin devra être déposé (ou envoyé par mail) à la Mairie au plus tard le 09 Juillet.

Le jury sillonnera les rues du village fin juillet.

Les décorateurs des plus belles maisons fleuries recevront un prix.



∞ Bulletin d'inscription ∞ Concours des Maisons fleuries 2023

Mr – Mme – Mr et Mme (rayer les mentions inutiles)

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

.....

TELEPHONE :

(E-MAIL :)

Bulletin à déposer en Mairie ou à renvoyer par E-mail à
mairie@flaumont-waudrechies.fr

Date limite d'inscription : Le 09 Juillet 2023

